

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 90 (1964)
Heft: 3: Urbanisme genevois

Artikel: Regroupement des Ports-Francs de l'Etat de Genève à La Praille
Autor: Lozeron, A. / Mozer, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-66967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Regroupement des Ports-Francs de l'Etat de Genève à La Praille¹

par A. LOZERON et M. MOZER, architectes SIA

Les Ports-Francs de l'Etat de Genève, actuellement installés, en partie à Cornavin, en partie à La Renfile et à La Praille, vont être regroupés dans un ensemble de bâtiments en cours de construction à La Praille.

Les silos à blé ont fait l'objet de la première étape de ce regroupement.

Un entrepôt provisoire de 9000 m² a été réalisé sur une parcelle voisine, le long de la route de l'Aire, pour permettre la libération et la démolition d'une partie des bâtiments de La Renfile.

Les bâtiments en cours de construction actuellement constituent la seconde étape de ce regroupement.

Ils comprennent principalement :

1. Les magasins ou entrepôts.
2. Le garage.
3. Le bâtiment administratif.

L'ensemble de la parcelle est accessible par une seule entrée sur la route de Lancy. Les véhicules accèdent par cette entrée à une vaste cour de service qui distribue le bâtiment des magasins, l'ancienne MIPSA, qui fonctionnera également comme entrepôt, et le garage à voitures placé sous la dite cour.

Un faisceau de voies ferrées dessert le bâtiment des magasins et le garage à voitures. Une grande longueur de voies le long de la route de l'Aire, en direction de Tivoli, permet le stockage et la manœuvre des wagons.

Le bâtiment des magasins (197 500 m³)

Ce bâtiment comprend : sous-sol, rez-de-chaussée et quatre étages.

Le sous-sol est réservé au stockage des vins. Les deux tiers de sa surface sont équipés de cuves en béton. Un ensemble de tuyauteries et de pompes permet une exploitation entièrement mécanisée de cette cave. Le troisième tiers de la cave est réservé au stock des fûts. Il pourra également être équipé de cuves dans l'avenir.

Le rez-de-chaussée est équipé de grandes portes coulissantes. Il servira principalement au déchargement et chargement des camions et des wagons, au tri, au contrôle douanier.

¹ Les aspects techniques de cette construction sont examinés dans l'étude de M. Pigeon, publiée dans le présent numéro.

Les quatre étages, d'environ 7500 m² chacun, sont réservés à l'entreposage. La plus grande partie sera louée aux clients des Ports-Francs. Ces surfaces sont divisibles par des cloisons mobiles.

Un des six monte-charges accèdera jusqu'à la toiture, qui sera utilisée comme surface d'entreposage complémentaire pour voitures.

Le garage à voitures (72 000 m³)

Ce garage peut contenir environ 1500 voitures. Il a été placé sous la cour de service, dans le but de gagner de la place.

Il est organisé en neuf couloirs de 190 m de longueur, dans lesquels circule un véhicule transporteur qui prend les voitures et les restitue au niveau de la cour par l'intermédiaire de monte-charges.

Les monte-charges sont placés à proximité des quais de déchargement des voitures.

La dalle de béton du garage, de 11 400 m², revêtue d'un tapis, constitue la cour de service et de parking.

Le bâtiment administratif (13 500 m³)

Ce bâtiment comprend : sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages.

Le sous-sol est occupé par des locaux techniques, locaux du personnel, réfectoire, abris.

Le rez-de-chaussée est partagé entre :

- les bureaux des Ports-Francs ;
- les bureaux des douanes ;
- un bureau de poste ;
- un commerce à définir.

Les étages comprennent :

- deux appartements pour les concierges des Ports-Francs ;
- deux appartements pour les douanes ;
- la Direction des Ports-Francs ;
- des bureaux disponibles pour clients des Ports-Francs

Programme des travaux

Entrepris en 1961, les travaux de cette seconde étape doivent être achevés pour mai 1964.

